

  
Chambre régionale des comptes  
14, rue du Marché au Filé  
62012 Arras Cedex

Lille, le 3 Avril 2020

Monsieur le Premier Conseiller,

J'ai bien reçu le rapport d'observations définitif de la chambre concernant l'Agence de Développement et d'Innovation des Hauts-de-France et je vous en remercie.

Malgré le fait que ce rapport concerne une période antérieure à l'année 2019 pour laquelle une autre équipe (Présidence et Direction) conduisait les affaires de l'agence, je me permets d'apporter les quatre éléments de réponses suivants, relatifs aux mesures correctives que la nouvelle équipe apporte par rapport aux constats et observations formulés :

- **La nécessité d'évaluer l'impact de l'action de l'Agence** sur l'innovation et le développement économique a justifié la mise en place, dès le deuxième semestre 2018, d'une réflexion approfondie visant à mieux définir des objectifs d'activité chiffrés et des indicateurs de suivi et d'impact précis. Ce travail est en voie d'achèvement (le Conseil d'Administration y a été associé et en a validé les orientations) et le rapport d'activités 2019 en cours de publication illustre la pertinence de la démarche.
- **En termes d'adhésion à l'association, le nombre d'adhérents ayant effectivement chuté**, la nouvelle équipe de Direction réfléchit à une politique ambitieuse de « reconquête » fondée sur des montants de cotisations, intégrant la qualité de l'adhérent, sa taille et les services accessibles, tout en évitant d'entrer dans le champ concurrentiel. Au-delà de la ressource financière associée, l'objectif est de redynamiser le lien Agence/Entreprises dans le cadre d'un partenariat renforcé.

- **Sur le plan financier**, l'association est effectivement très dépendante des subventions publiques, sachant que comme le souligne très justement le rapport, les modalités de leur versement conduisent à des décalages par rapport aux besoins de paiement et créent, ainsi, de fortes tensions sur la trésorerie. Sur cette question, des discussions ont été engagées avec la région durant l'année 2019, dont les conclusions ont permis de simplifier les procédures et raccourcir les délais de paiement, même si l'impact des modalités ne peut être totalement éliminé.

- **En termes organisationnels**, la réorganisation profonde effectuée en 2019 de services clés (RH et Finances notamment) a eu des conséquences positives au niveau du fonctionnement global de l'agence, tant sur le plan du « climat social » que celui de l'efficacité de la structure.

Vous souhaitant bonne réception de ces quelques commentaires, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Conseiller, l'expression de mes cordiales salutations.

Alain STORCK  
Président de l'Agence HDFID

